

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de S. D'HOLLANDER, Conseiller communal, relative à l'avenir de l'église  
Saint-François-Xavier à Curegem

S. D'HOLLANDER donne lecture du texte suivant :

S. D'HOLLANDER geeft lezing van de volgende tekst:

Een dief werd op het dak gesignaleerd van deze verlaten en ontwijde kerk in het hart van Kuregem. Het staat zelfs op beeld. De verspreiding van die beelden, was de ideale gelegenheid voor de pers om nog eens het licht te laten schijnen op de toekomst van de stadskanker die de Sint-Xaveriuskerk inmiddels meer dan 10 jaar vormt.

Diezelfde pers leert ons dat de burgemeester een onderhoud heeft gepland met staatssecretaris Ans Persoons om de subsidie van "Grootstedenbeleid" die cruciaal zou zijn om de reeds vergunde plannen, een bib en theaterzaal tot stand doen laten komen. Als de timing correct gerelateerd werd in het artikel, zou die bespreking deze week plaats vinden.

Sta me toe wat verheldering te vragen in verband met dit dossier;

Heeft dit gesprek met mevrouw Persoons iets opgeleverd? Met andere woorden, kan de gemeente rekenen op de steun van het Gewest? Is er een "plan B" voor deze financiering, en/of een mogelijkheid een kans om een tijdelijke bezetting mogelijk te maken?

Met andere woorden; zal de buurt kunnen rekenen op een heropleving van deze plek, of laat het college deze stadskanker verder woekeren?

Daarnaast had ik ook graag vernomen of de gemeente zich straffeloos heeft laat bestelen, dan wel stappen heeft ondernomen tegen de dief om de diefstal en schade te verhalen. Het bewijs verzamelen, lijkt alvast een haalbare zaak.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS:

Effectivement, l'église souffre de graves problèmes d'instabilité, donc c'est pour ça que les entrées ont été murées et les panneaux interdisant l'accès et annonçant le danger ont été apposés sur la façade. Les images auxquelles vous faites référence montrent surtout que cette personne, au-delà du caractère répréhensible du vol, s'est mise elle-même en danger parce que la situation est très instable à cet endroit précis.

Dans les prochains jours, je n'ai pas encore eu la rencontre avec la Ministre Persoons, mais elle est programmée et effectivement, je pense que si nous n'avons pas les subsides de la Région, en matière de rénovation urbaine, que ce soit au travers d'un contrat de quartier ou de la « Politique de la Ville » ou quel que soit l'autre programme, autre programme qu'on pourrait inventer, l'avenir de cette église, en tout cas, l'avenir du projet que nous avons développé, je rappelle qu'on avait un beau projet à la fois sportif, social et culturel.

Le permis était quasiment en passe de pouvoir être déposé, mais on l'a mis sur pause du fait qu'on n'a pas les moyens de le prendre sous fonds propres. C'est une certitude, quelle que soit l'avenir, on ne pourra pas le payer sur des fonds communaux et donc, aujourd'hui, la perspective qui est la plus rapide, on va effectuer des travaux de conservation, des travaux conservatoires dans le bâtiment, dans les prochaines semaines, pour assurer la stabilité à moyen terme. Mais ces travaux ne permettront pas une occupation précaire comme vous le suggérez, s'il n'y a pas d'argent au niveau régional, on devra effectivement envisager toutes les autres hypothèses.

S. D'HOLLANDER:

Wordt er binnen de oplossingen ook eventueel gekeken naar samenwerking met privéondernemingen?

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

Je pense que s'il y a une intervention du privé, cela ne sera pas dans le cadre du projet que nous avons nous-mêmes développé. Parce que c'est un projet de service public, donc il ne sera pas rentable pour un privé. S'il devait y avoir une intervention privée, cela ne pourrait être qu'autre chose. On ne sait pas encore quoi mais je plaide toujours pour avoir ce projet, dont Cureghem a vraiment besoin, un projet de de bibliothèque, de petite salle de sport et petite salle de spectacles.

S. D'HOLLANDER:

Als dat er ooit komt.